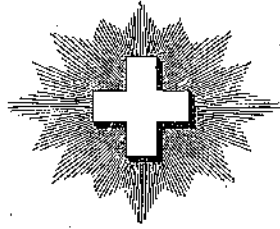


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSE D'INVENTION

Brevet N° 14179

24 mars 1897, 5³/₄ h., p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Berne, Suisse).

Régulateur silencieux pour montres à répétition.

Le régulateur qui fait l'objet de mon invention est représenté à titre d'exemple au dessin ci-joint, en plan dans la fig. I où la partie supérieure des roues et du pont est coupée suivant la ligne X-X de la fig. II qui est une coupe verticale suivant Y-Y de la fig. I, tous les organes du régulateur proprement dit étant en place.

Un plateau ou disque *A* est calé sur l'axe *a* du dernier pignon *R* du petit rouage d'une répétition quelconque. L'axe *a* pivote d'un côté dans la platine ou pont *p* et de l'autre dans un pignon *S* fixé lui-même à un autre pont *P*. Deux roues *C* et *C'* pivotant sur les vis *e* et *e'* fixées au plateau *A*, portent en *E* et *E'* une denture qui engrène avec le pignon *S*. Deux leviers *L* *L'* pivotant librement sous les roues *C* *C'* et sur les vis *e* et *e'* ont en *D* et *D'* une ouverture plus grande que le diamètre de *C* et *C'*.

Lorsqu'au décrochement de la sonnerie le plateau *A* se met à tourner, les roues *C* et *C'* reçoivent elles mêmes un mouvement qui sera d'autant plus lent que le rapport entre leurs dentures *E* et *E'* et celle du pignon *S* sera plus grand. Les leviers *L* et *L'* obéissant à la force centrifuge qui leur est communiquée par le mouvement rapide de *A* viennent s'appuyer par

l'intérieur de *D* et *D'* contre *C* et *C'* sur lesquelles ils exercent une action de frein d'autant plus grande que la vitesse de *A* augmentera et vice-versa.

Ce qui est remarquable dans mon nouveau régulateur, c'est que les organes qui commandent la force centrifuge, contrairement à tout ce qui s'est fait jusqu'ici, n'agissent que sur des surfaces animées d'un mouvement relativement lent, évitant ainsi tout bruit désagréable et l'usure assez rapide qui se produit dans les autres régulateurs.

Je puis au besoin ne placer qu'une seule roue engrenant avec le pignon fixe et un seul levier pivotant en un endroit quelconque convenable du plateau *A* et agissant sur la roue.

La forme et les dimensions des organes de ce régulateur pourront différer.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique:

Un régulateur silencieux applicable aux mouvements de la sonnerie des montres à répétition, en substance comme décrit ci-dessus et spécialement caractérisé par un plateau (*A*)

portant une ou plusieurs roues dentées (C, C') qui engrenent avec un pignon fixe (S) placé au centre de pivotement du plateau et par un ou plusieurs leviers (L, L') qui, sous l'action de la force centrifuge appuient plus ou moins forte-

ment contre lesdites roues, modérant ainsi la vitesse du petit rouage.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à la CHAUX-DE-FONDS.

Henri Sandoz.
24 mars 1897.

Brevet N° 14179.
1 feuille.

